Objectifs de plaidoyer en faveur de l'accès à l'immunisation

Document préparé par le Groupement de la société civile partenaire de l'Alliance GAVI ■ 16 juillet 2012

GAVI CSO
www.gavicso.org

Le Groupement de la société civile partenaire de GAVI a identifié cinq objectifs comme éléments essentiels du plaidoyer en faveur d'un meilleur accès à l'immunisation au niveau national. En tant que communauté, nous comptons structurer notre plaidoyer autour de ces priorités et encourager d'autres acteurs, instances nationales et défenseurs mondiaux à les utiliser. Bien que notre groupe partage ces objectifs, il va de soi que chacune des organisations et communautés qui le composent pourra emprunter d'autres voies pour les atteindre.

Les orientations proposées pour atteindre chacun de ces objectifs ne sont évidemment que des suggestions. Dans un contexte national particulier, l'analyse et les discussions sont fondamentales, nous vous encourageons donc à adapter ces priorités et orientations à vos circonstances et besoins spécifiques. Nous espérons que ce document sera tout aussi utile aux pays éligibles au soutien de GAVI qu'à ceux qui ne le sont pas.

Pour atteindre ces objectifs, nous encourageons donc les organisations à travailler en coopération avec des partenaires au niveau national et communautaire - notamment les plateformes d'Organisation de la société civile, les Organisations Communautaires, les ONG locales, les ONG internationales implantées dans les pays, l'OMS, l'UNICEF, les ministères de la Santé et des Finances, les parlementaires et les organisations de professionnels de santé.

1

Permettre à chaque enfant, chaque homme, chaque femme d'avoir accès à des vaccins salvateurs. Des progrès doivent être réalisés pour une application équitable de ce droit universel.

La Convention internationale des Droits de l'Enfant des Nations Unies stipule que chaque enfant détient un droit inaliénable à la santé, aux soins de santé et à la vaccination. La vaccination ne doit pas être l'apanage exclusif de ceux qui ont la chance ou les moyens financiers d'en bénéficier. Il incombe en revanche à chacun - et tout particulièrement aux gouvernements nationaux - de s'assurer que ce droit est garanti de manière universelle et non discriminatoire.

Les gouvernements ont l'obligation de respecter, protéger et garantir ce droit à la vaccination. Lorsque ce droit n'est pas universellement appliqué, les efforts mis en œuvre pour y parvenir doivent être appliqués équitablement. Dans la plupart des pays éligibles au soutien de GAVI (et dans de nombreux pays qui le sont pas), les taux de vaccination varient selon les groupes sociaux, et ce sont toujours les enfants les plus pauvres - marginalisés et exclus - qui en bénéficient le moins. On constate souvent, de surcroit, que le revenu des foyers et l'ethnicité influent sur le taux de vaccination des enfants.[1] La planification et les actions de plaidoyer nécessitent la mise en place de données désagrégées plutôt que de se suffire des moyennes nationales.

Orientations et méthodes proposées pour atteindre cet objectif

- *S'appuyer sur les accords internationaux, comme sur les lois et systèmes judiciaires nationaux pour protester contre les manquements en matière d'accès à la vaccination. Plaider en faveur de l'adoption d'une législation internationale qui garantisse l'accès à la vaccination.*
- *Plaider en faveur de méthodes universelles permettant de garantir une vaccination de qualité pour toute la population d'un pays. Promouvoir l'importance de la vaccination en tant que droit fondamental à la santé : avéré et rentable.*
- *Prôner la suppression des obstacles financiers qui conduisent à l'exclusion des pauvres : frais de transport pour se rendre aux centres médicaux, et (ou) paiements de quelque nature que ce soit, exigés pour bénéficier de services de santé.*
- *S'assurer que les programmes et la législation ciblent en premier lieu les plus pauvres et les plus marginalisés, y compris les communautés éloignées, et que la société civile participe à la mobilisation des communautés les plus difficiles à atteindre comme à leur approvisionnement en vaccins.*
- *Mobiliser les communautés, et leur donner les moyens d'exiger et de faire valoir leur droit à la vaccination et à la santé.*

Suite >

1 Rapport de l'UNICEF Narrowing the gaps to meet the goals (Réduire les écarts pour atteindre les objectifs) (Sept 2010).

2

Élargir l'accès à la vaccination à travers une véritable appropriation de ce droit au niveau du pays, soutenir une bonne gouvernance internationale, axée sur les priorités des populations implantées dans les zones les plus durement touchées par les maladies. Evaluer chaque année les progrès réalisés, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Action Mondial pour les vaccins (GVAP).

Pour que les progrès soient durables, il est essentiel qu'il y ait une appropriation démocratique quant aux décisions qui affectent les populations locales. Un dialogue doit être mis en place avec l'ensemble des parties prenantes et particulièrement avec la société civile, afin d'influencer les décisions prises par les gouvernements et de renforcer leur « redevabilité ». Il est essentiel que l'alliance entre GAVI et d'autres bailleurs appliquent les principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, afin d'harmoniser le soutien apporté, d'aligner ce soutien sur les plans nationaux, et de réduire le poids administratif qui en découle.

GAVI doit s'assurer que les intérêts des pays en développement sont bien au cœur des programmes et des politiques de l'Alliance.

Orientations et méthodes proposées pour atteindre cet objectif

- *Exiger que les gouvernements nationaux prennent des décisions durables, fondées sur des données probantes (les nouveaux vaccins, en particulier).*
- *S'assurer que dons et baisses de prix temporaires ne faussent pas les priorités, et que les systèmes de santé nationaux conservent les capacités et ressources à long terme leur permettant de fournir de nouveaux vaccins.*
- *S'assurer que GAVI et d'autres bailleurs apportent leur soutien à des activités de vaccination intégrées au sein des plans nationaux.*
- *Veiller à ce que les communautés et les OSC soient représentées dans les comités de coordination inter-agences (CCIA) nationaux et les comités de coordination du secteur de la santé, et soient présentes lors de toutes discussions concernant les programmes de vaccination.*
- *Veiller à ce que les OSC soient représentées dans les groupes de travail sur le renforcement des systèmes de santé et l'immunisation au niveau mondial ainsi que dans les organes décisionnaires de supervision et d'évaluation.*
- *S'assurer que les pays éligibles au soutien de GAVI occupent une place majeure au sein de l'Alliance et que l'aide fournie sur le plan global soit déterminée par les besoins des pays.*
- *Veiller à ce que le secteur privé participe de manière appropriée et que cette participation soit correctement réglementée.*
- *Plaider en faveur de processus stricts de gestion des conflits d'intérêt au sein de GAVI et d'une transparence totale des prises de décisions.*
- *Renforcer la capacité de plaidoyer des acteurs nationaux et communautaires afin qu'ils puissent mener leur propre action de sensibilisation au niveau national et international.*
- *Exiger des gouvernements qu'ils soient redevables quant aux engagements pris dans le cadre du GVAP, notamment lors des évaluations annuelles. Les OSC doivent être intégrées aux discussions et évaluations relatives au programme GVAP à la fois au niveau national et mondial.*

3

Accroître le financement durable pour un accès universel à la vaccination et en assurer la pérennité.

Pour permettre un accès universel à la vaccination, davantage de ressources sont nécessaires. L'écart entre les ressources disponibles et les besoins nécessaires reste considérable. Dans de nombreux pays, la plus grande partie des fonds consacrés à la vaccination provient des budgets des gouvernements nationaux. Le soutien de GAVI et d'autres donateurs ont un rôle catalyseur mais il reste encore à identifier des ressources durables nationales pour financer la vaccination.

Lorsque nous réclamons des investissements plus importants pour la vaccination, nous devons nous assurer que ces fonds sont adéquatement fournis, correctement ciblés, mobilisés et dépensés équitablement et qu'ils couvrent la totalité des frais de vaccination y compris ceux des systèmes de santé.

Suite >

Orientations et méthodes proposées pour atteindre cet objectif

- *Militer pour que les pays respectent leurs engagements financiers en générant davantage de ressources pour la vaccination par le biais d'une taxation équitable (aussi bien au niveau des entreprises que des particuliers), de mécanismes innovants et d'un système national d'assurance maladie. Soutenir les opportunités de financement innovants et de mobilisation des ressources.*
- *Prôner la prévisibilité des financements et recommander que les bailleurs décaissent les financements promis à GAVI et autres engagements financiers. GAVI doit en outre répartir les fonds dans les délais conformément aux processus et calendriers nationaux.*
- *En reconnaissant que GAVI n'apporte pas son soutien à tous les vaccins du PEV, il est nécessaire que les bailleurs respectent leurs obligations de soutien aux programmes de vaccination dans les pays dans le cadre de leur programme plus large d'aide au développement. En outre, faire en sorte que l'aide soit fournie sans conditionnalité et conformément aux Principes de Paris et d'Accra.*
- *Recommander une transition appropriée et selon un calendrier prévisible, du soutien de GAVI et des bailleurs à l'autonomie du pays.*
- *S'assurer qu'un financement adéquat est disponible pour soutenir les activités des OSC, notamment pour le renforcement des capacités des communautés afin d'assurer les fonctions de veille (watchdog), d'accroissement de la demande, d'acceptabilité sociale des vaccins et du renforcement de la prestation de service.*

4

Fournir des vaccins appropriés avec des mécanismes de délivrance adaptés à des prix abordables, équitables et viables à long terme pour les pays.

Le marché des vaccins est déséquilibré au profit des pays industrialisés dans lesquels la plupart des compagnies pharmaceutiques réalisent la majorité de leurs bénéfices. Il n'existe toujours pas de vaccins efficaces pour des maladies comme la tuberculose et le paludisme qui sont une cause de morbidité et de mortalité principalement dans les pays à faibles revenus. En plus de l'introduction de nouveaux vaccins, il est fondamental que les vaccins existants soient plus efficaces, abordables et mieux présentés. Il n'est pas rare que la présentation et les méthodes d'administration ne conviennent pas aux pays à faibles ressources. Les stratégies de Recherche et développement (R&D) des entreprises pharmaceutiques en faveur du développement, l'introduction de nouveaux vaccins et le soutien des bailleurs qui l'accompagne doivent être améliorés considérablement afin de répondre pleinement aux besoins et aux réalités des populations des pays en voie de développement.

L'approvisionnement en vaccin représente un coût important pour les budgets des pays en voie de développement - outre les frais de distribution associés. C'est pourquoi les vaccins doivent être vendus à un prix abordable. Une base de fournisseurs solide garantira la concurrence et des prix équitables, ainsi que la qualité et l'approvisionnement nécessaires.

Orientations et méthodes proposées pour atteindre cet objectif

- *Plaider en faveur d'investissements appropriés et catalyseurs pour le financement de nouveaux vaccins adaptés aux pays à faibles revenus, depuis la recherche fondamentale jusqu'à l'administration aux populations.*
- *Exiger la réduction d'obstacles tels que la propriété intellectuelle pour la production de vaccin qui retarde le lancement sur le marché de produits compétitifs par d'autres producteurs.*
- *Inciter les gouvernements nationaux à s'assurer que des ressources humaines compétentes sont disponibles pour la planification, la mise en oeuvre et l'évaluation des programmes d'immunisation et de santé. De plus, prôner le renforcement continu des capacités du personnel à tous les niveaux de la pyramide sanitaire.*
- *Aider les pays à développer des plans pour le renforcement du système de santé sur le long terme afin de couvrir le financement et la livraison de vaccins essentiels.*
- *Préconiser une recherche opérationnelle qui contribue à la création de processus de distribution innovants dans le contexte des pays en voie de développement.*
- *Réclamer la mise en place de contrôles éthiques stricts lors des essais de nouveaux produits pour que les participants soient pleinement respectés et informés et pour améliorer durablement les capacités de recherche du pays.*
- *Informer les parties prenantes sur le prix des vaccins et les coûts de la vaccination liés au programme dans les pays éligibles au soutien de GAVI et encourager l'échange d'informations entre les pays.*
- *Réclamer le retrait des vaccins inutilisés et les déchets liés à la vaccination.*

Suite >

5

Administrer les vaccins par le biais des systèmes de santé nationaux, pour permettre les améliorations dans les services de soins de santé primaire et renforcer les systèmes de santé, notamment les systèmes de santé communautaires.

La vaccination de routine est une fonction fondamentale du système de santé d'un pays. Un personnel formé et correctement rémunéré, des chaînes du froid performantes, des bâtiments et véhicules bien entretenus et la réponse aux besoins d'information et de contrôle sont des éléments fondamentaux d'un système de santé. Pourtant, ils sont souvent négligés lorsque les bailleurs s'intéressent avant tout à la distribution des vaccins. Nous croyons à la vaccination, pas seulement aux vaccins. Les enfants qui n'ont pas accès aux programmes de vaccination sont aussi ceux qui ne sont pas en mesure d'accéder aux services de santé de base.

L'alliance GAVI reconnaît depuis longtemps que le financement des vaccins ne suffira pas à atteindre ses objectifs et que les pays ont besoin d'un soutien additionnel pour renforcer leurs systèmes de santé. De plus, il est vital de renforcer les systèmes communautaires pour fournir aux communautés les moyens de faire valoir leur droit à la santé. Les organisations de la société civile ont un rôle clé à jouer dans ce domaine et les gouvernements et donateurs doivent soutenir ces activités.

Orientations et méthodes proposées pour atteindre cet objectif

- *Attirer l'attention sur la nécessité de considérer la totalité des coûts de la vaccination plutôt que de parler de vaccins indépendamment des coûts systémiques plus larges.*
- *Préconiser que GAVI et ses donateurs consacrent des ressources adéquates à des activités visant à renforcer les systèmes de santé par le biais de programmes d'aide direct (cash-based programme) comme la Plateforme de financement des systèmes de santé (HSFP).*
- *Faire en sorte que les responsables en charge de la planification de systèmes de santé intégrés mettent en place une formation préalable des agents de santé et prévoient des mesures d'incitation pour le maintien en poste des personnels de santé dans leurs plans nationaux. En outre, il convient de veiller à ce que les initiatives verticales ne détournent pas le personnel des services de santé intégrés au risque d'affaiblir les systèmes de santé.*
- *Demander l'intégration de programmes de renforcement du système communautaire en tant qu'élément vital et indispensable des systèmes de santé.*
- *Veiller à la participation réelle des OSC et des communautés aux discussions portant sur la planification du système de santé et de la vaccination, depuis la définition jusqu'à la mise en œuvre et le suivi. La société civile doit être plus qu'un partenaire silencieux.*
- *Jouer un rôle majeur dans l'amélioration de la qualité des données au niveau local, régional et national en encourageant la collecte des données et les opérations de vérification.*

Le GAVI CSO steering committee souhaite remercier ACTION, GHA, la Fédération Internationale de la Croix Rouge et du Croissant rouge, Results UK, Save the Children et l'alliance GAVI ainsi que tous les membres du groupement de la société civile partenaire de GAVI qui ont contribué à l'élaboration de ce document.